

APPEL À PROJET
LOOK@MATONGE

CÉLEBRONS LE QUARTIER

1. INTRODUCTION

Grâce à sa situation géographique et à sa population très diversifiée, Ixelles est l'une des zones les plus dynamiques de Bruxelles en matière d'activités socio-économiques et culturelles. Le quartier de Matongé en est un excellent exemple, avec une concentration de communautés, de commerces, d'espaces artistiques et sociaux qui attirent, chaque jour, du public vivant en Belgique ou à l'étranger.

Le quartier de Matonge fait face à plusieurs défis, mais ne se laisse pas décourager par ceux-ci. La richesse culturelle et le commerce dynamique, qui caractérisent le quartier, méritent également leur part d'attention. À travers cet appel de projet, les aspects qui donnent de la couleur au quartier et le font prospérer sont mis en lumière. Sous le nom de « **Look@Matonge** », les initiateurs contribueront avec leurs projets à un festival inclusif qui fera vibrer Matonge encore plus qu'à l'accoutumée.

Les candidats souhaitant soumettre un projet pour « Look@Matonge » peuvent le faire sous **un ou plusieurs thèmes spécifiques** :

- **Diversité culturelle:** initiatives autour de différents styles musicaux ou de mode
- **Commerce local:** initiatives visant à donner de la visibilité et à promouvoir le commerce local
- **Vie de quartier:** initiatives liées au patrimoine matériel ou immatériel du quartier, l'histoire du quartier

Look @ Matongé vise à promouvoir la vie sociale, économique et culturelle dans le quartier de Matongé. Le festival vise à souligner la richesse du quartier et à le rendre accessible de manière inclusive pour que chacun puisse en profiter. La commune alloue un budget total de subvention de 50.000 Euros pour soutenir financièrement des projets pour un montant variable allant jusqu'à 10.000 Euros.

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Le demandeur peut être une **personne physique** ou **morale**
- Le projet est une **initiative culturelle** (culture, arts, cuisine,...) qui se déroule dans le **quartier de Matonge** à Ixelles
- L'initiative a lieu le **samedi 29 juin 2024** et peut déjà être mise en œuvre à partir du 24 juin 2024
- L'initiative vise **les résidents et/ou les visiteurs de la Commune d'Ixelles**
- L'initiative est **libre d'accès (gratuit)**
- L'initiateur communique de **manière multilingue** (au moins FR/NL) sur et pendant l'activité
- L'initiative s'inscrit dans une ou plusieurs catégories thématiques spécifiques:

Diversité culturelles: initiatives autour des différents styles musicaux ou de mode
Commerce local: initiatives visant à donner de la visibilité et à promouvoir le commerce local
Vie de quartier: initiatives liées au patrimoine matériel ou immatériel du quartier, l'histoire du quartier

L'inscription **d'une candidature valide** doit être effectuée au plus tard le **lundi 26 février 2024 à 12h00**.

L'ensemble du dossier de candidature (formulaire de candidature rempli et les pièces jointes demandées) doit être soumis via le site web <https://culture.ixelles.be/fr/lookatmatonge>

3. CRITÈRES D'EXCLUSION

- a. Toute action qui ne répondrait pas aux règlements et lois communales en vigueur (voir le règlement) ;
- b. Tout projet qui ne se déroule pas sur le territoire d'Ixelles et plus spécifiquement dans le quartier de Matonge ;
- c. Tout projet qui ne respecte pas la période spécifiée ;
- d. Tout projet comportant des actions ou des propos discriminatoires ou haineux ;
- e. Si le demandeur bénéficie d'une subvention de projet en cours de la part de la Commune d'Ixelles au moment de la soumission.
- f. Si le dossier de candidature n'est pas complet.

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES PROJETS

Les dossiers de candidature complets, répondant aux conditions de candidature et n'étant pas soumis à des critères d'exclusion, seront évalués sur le plan du contenu en fonction de trois critères principaux:

CRITÈRE	PART DANS L'ÉVALUATION (100)	DESCRIPTION
Approche thématique	40	<p>La façon dont la réponse est formulée sur le plan du contenu, à la fois de manière créative et qualitative, en lien avec un ou plusieurs des thèmes proposés.</p> <ul style="list-style-type: none">- Qualité artistique (20)- Proposition d'un projet avec une réelle valeur ajoutée pour le quartier = rayonnement (20)
Qualité méthodologique	30	<p>Proposer un projet abouti, structuré et autonome avec des résultats tangibles. La faisabilité du projet joue un rôle crucial.</p> <ul style="list-style-type: none">- Cohérence entre les résultats souhaités (qualitatifs et quantitatifs) et les objectifs du projet et la fixation du budget (20)- Plan de communication (10)
Qualité de cohésion	30	<p>La façon dont les groupes cibles sont impliqués dans le processus (participation) et comment la réalisation/résultat est partagé/ouvert (accessibilité). L'ouverture du projet à différentes communautés linguistiques par le biais d'une communication multilingue sur et dans le projet est également prise en compte.</p> <ul style="list-style-type: none">- Création de collaborations qualitatives; des liens avec les commerçants sont un atout (10)- Pertinence du projet pour le public cible; dynamique inclusive et participative dans le quartier de Matonge; cohésion sociale = engagement du public cible (20)

Sur la base du score attribué aux dossiers de candidature, un classement est établi. Ce classement est suivi lors de l'octroi des financements aux projets jusqu'à ce que le budget prévu pour le soutien financier (50.000 Euros) ne permette plus de soutenir un projet suivant dans le classement pour le montant total demandé.

5. CALENDRIER ET ASPECTS FINANCIERS GÉNÉRAUX

- L'ensemble du dossier de candidature doit être soumis via le site web <https://culture.ixelles.be/fr/lookatmatonge> **au plus tard le lundi 26 février 2024 à 12h00**. Vous trouverez plus d'informations sur la procédure générale sous la rubrique PROCÉDURE GÉNÉRALE.
- Tous les projets de candidature admissibles seront évalués selon les critères définis dans ÉVALUATION ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS. Au moins trois projets seront sélectionnés. **Les initiateurs des projets sélectionnés seront informés de leur sélection** par le Collège des Bourgmestre et Échevins **début avril 2024**.
- Chaque projet sélectionné recevra une subvention en espèces pour sa réalisation. Après la conclusion d'une convention de subvention, un acompte de 80% sera versé, les 20% restants suivront après la remise de toutes les pièces justificatives des dépenses engagées. Les pièces justificatives, accompagnées d'un récapitulatif des coûts engagés, doivent être soumises au plus tard le 30 octobre 2024.

△ Le Règlement communal concernant les subventions est applicable. Vous le trouverez en annexe.

6. PROCÉDURE GÉNÉRALE

a. L'ensemble du dossier de candidature doit être soumis via le site web <https://culture.ixelles.be/fr/lookatmatonge> au plus tard le lundi 26 février 2024 à 12h00.

b. Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de candidature rempli ;
- Si le demandeur est une personne morale: les statuts de la structure ;
△ Pour une personne morale, seule la personne dûment autorisée peut signer. Les mandats expirés dans les statuts sont un problème fréquent et rendent le dossier administrativement non recevable.
- Pour l'utilisation de l'espace public (approche méthodologique) :
 - Un plan à l'échelle de l'emplacement avec une description de l'emplacement prévu des tables, chaises, scène, installations sanitaires, voies d'accès et autres éléments qui aménageront l'espace public;
 - Des photos et/ou des croquis des installations techniques et artistiques (le cas échéant);
 - Des plans relatifs à la sécurité, à la mobilité, à la communication, à la propreté,... (le cas échéant).

c. Le déroulement du traitement des dossiers soumis:

- Le service Culture et Vie de Quartier examine la conformité des dossiers et les évalue ;
- Le Collège des Bourgmestre et Échevins approuve la sélection des projets ;
- Chaque attribution de subvention fait l'objet d'une convention entre la Commune et le bénéficiaire ;
- Tous les responsables de projet doivent fournir, dans les trois mois suivant la clôture de leur projet, un rapport d'activités, un rapport financier ainsi qu'une copie de toutes les pièces justificatives de dépenses ;
- Les responsables de projet s'engagent à réaliser leur projet tel qu'il a été présenté dans leur dossier de candidature.

7. NON-RÉALISATION DU PROJET

En cas de non-réalisation totale ou partielle du projet, les montants non dépensés sont réclamés par la Commune.

8. INFORMATIONS PRATIQUES

Deux séances d'information sur l'appel à projet Look@Matonge seront organisées par le service Culture et Vie de Quartier: **le mardi 6 février 2024 de 12h30-13h30** et le **vendredi 16 février 2024 de 14h-15h** via une réunion vidéo. Vous devez vous inscrire au préalable en envoyant un e-mail à culture@ixelles.brussels, après quoi vous recevrez un lien vers une plateforme de réunion numérique.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires via:

Service Culture et Vie de Quartier

Delphine Cugnon (Chef de service)

E-mail: delphine.cugnon@ixelles.brussels

Tel: 02/515.64.00

Jens Dupon (Chef de service - adjoint)

E-mail: jens.dupon@ixelles.brussels

Tel: 02/515.64.76

9. PIÈCES JOINTES

- *Formulaire de candidature Appel à projet Look@Matonge*
- *Règlement relatif aux subventions (Commune d'Ixelles)*